

## Extrait du registre des décisions du Directeur Général

Décision enregistrée sous le n°

15\_123

### Décision de délégation de signature au titre de la direction de la stratégie

LE DIRECTEUR,

Vu les articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35 du Code de la Santé Publique,



Vu la décision du 1<sup>er</sup> décembre 2015 relative à l'organigramme de direction à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2015,

DECIDE

**Article 1 :** Délégation permanente est donnée à Madame Isabelle PLANEIX, directrice adjointe en responsabilité de la direction de la stratégie, à l'effet de signer au nom du Directeur Général :

- tous autres actes, décisions ou conventions relatifs aux champs sous sa responsabilité.

**Article 2 :** La signature et/ou le paraphe de la nouvelle délégation est jointe ci-dessous à la présente décision.

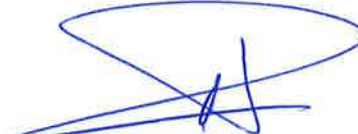
Titulaire de la délégation	Signature et paraphe
Isabelle PLANEIX Directrice adjointe	 

**Article 3 :** La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance et transmise sans délai au comptable du centre hospitalier de Soissons.

**Article 4 :** La présente décision sera insérée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne.

Soissons, le 1<sup>er</sup> décembre 2015

Le Directeur



F. SERVEAUX